Cartignies Infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Bulletin n°58

Prochain numéro fin septembre 2020

P.1	Infos Covid-19
P.2	Inscriptions école
P.3	Attestation de déplacement dérogatoire
P.4-5	La page des travaux
P.6	Le 11 novembre La remise des prix des maisons fleuries
P.7	Le Noël aux écoles La Saint-Éloi des employés municipaux
P.8	C dans l'Art
P.9	Paysannes en Bio
P.10	L'Harmonie municipale Le P.N.R.
P.11-14	L'Amicale des Sapeurs Pompiers
P.15	Le Comité des Fêtes Le Bus France Services
P.16	Infos pratiques Mémento

Mairie de CARTIGNIES

Tél 03.27.57.61.61

mairie@cartignies.fr

Horaires d'accueil téléphonique :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h à 12h
Mairie fermée les mercredi et samedi.

INFORMATIONS CRISE COVID-19

Notre pays et le Monde traversent une crise sanitaire sans précédent qui bouleverse nos habitudes et nos traditions.

Dans l'état actuel des dispositions prises par le Gouvernement, la Municipalité doit prendre des décisions et mettre en place des mesures concernant les manifestations festives prévues et à venir.

Ainsi, il sera impossible d'organiser le « Week-end de Mai » qui aurait dû se dérouler les 30 et 31 mai prochains (pas de concours de pétanque, ni de concours de cartes, ni de randonnée pédestre).

De même, le Repas des Aînés, organisé par le C.C.A.S., prévu le mardi 9 juin ne pourra pas avoir lieu.

D'ores et déjà, plusieurs associations ont pris des décisions pour décaler et/ou annuler les manifestations qu'elles avaient prévues (repas, galas, concert,…) Le calendrier sera ré-organisé et publié, sur le site Internet de la Commune, au fur et à mesure.

La tenue du Centre de Loisirs n'est pas encore décidée par la 3CA ; dès que la Communauté de Communes aura pris sa décision, l'information sera communiquée.

Il ne semble pas raisonnable, pour l'instant, de maintenir la « Fête de la Chèvre et du Mouton » à la date retenue. En effet, les manifestations de ce type ne pourront vraisemblablement pas se dérouler. Nous attendons les futures mesures du Gouvernement pour prendre une décision.

Nous sommes sûrs de la compréhension de l'ensemble de nos concitoyens quant aux décisions qui ont été ou qui seront prises.

La Municipalité.

INSCRIPTION ÉCOLE DE CARTIGNIES

RENTRÉE SEPTEMBRE 2020

Veuillez joindre une copie de votre livret de famille

Enfant à inscrire :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Département :

Vit avec le parent 1 ☐ le parent 2 ☐ les deux ☐

Parent 1 :

NOM : Prénom :

Adresse : Commune :

Adresse mail :

Téléphone domicile : *(type : 06.12.34.56.78)*

Profession : Lieu de travail :

Téléphone professionnel : *(type : 06.12.34.56.78)*

Parent 2 :

NOM : Prénom :

Adresse : Commune :

Adresse mail :

Téléphone domicile : *(type : 06.12.34.56.78)*

Profession : Lieu de travail :

Téléphone professionnel : *(type : 06.12.34.56.78)*

Frère(s) / Sœur(s) :

ans ans

ans ans

ans ans

Nourrice à Cartignies : Oui ☐ Non ☐

Vous pouvez imprimer ce document, le compléter et le renvoyer à la Mairie de Cartignies.
Vous pouvez retrouver le même document à compléter en ligne sur le site Internet de la Mairie.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire[1] :

☐ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés[2].

☐ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité[3] dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).

☐ Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

☐ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

☐ Convocation judiciaire ou administrative.

☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

[1] Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
[2] A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
[3] Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

La page des travaux

réalisés par les Employés municipaux

Création d'un perron sur l'issue de secours à la Garderie

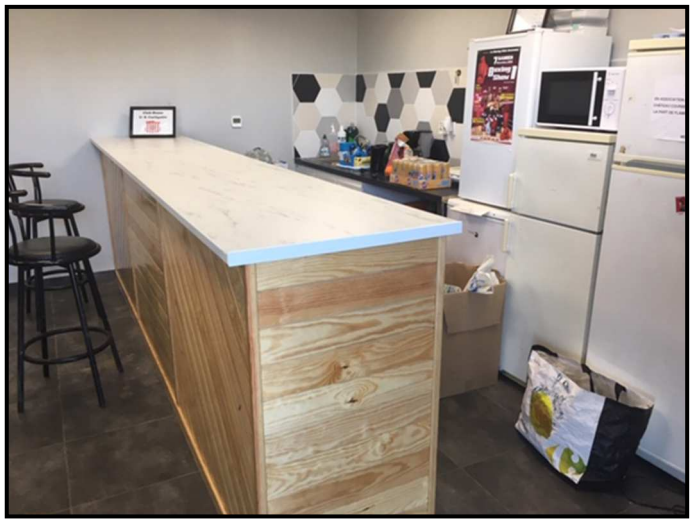
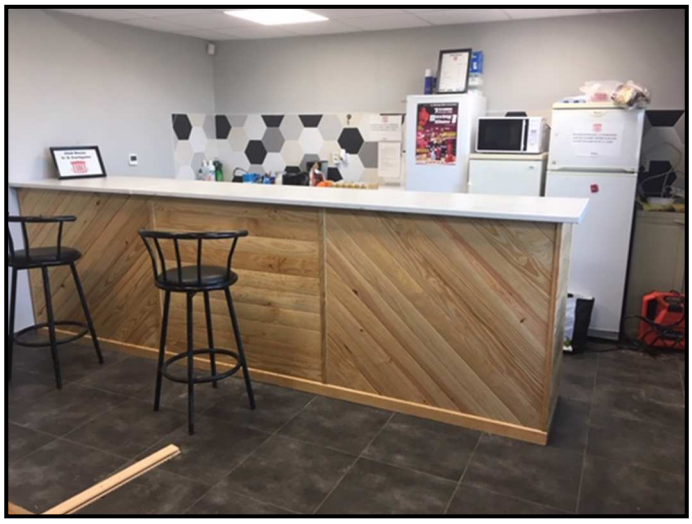

Fabrication et pose d'un bar dans le Club-House des vestiaires du terrain de football

Remplacement de la pompe à eau de la route de Boulogne

La page des travaux

réalisés par des entreprises

Renforcement du réseau de distribution d'eau - Ets Lorban pour Noréade

La Fibre Numérique 59 62

Déploiement de la Fibre optique - Société Axione mandatée par le Syndicat de la Fibre 59-62

Réfection du chemin des Grands Sars - Ets Montaron

Cérémonie du 11 novembre

La Commémoration de la Fin de la Première Guerre Mondiale du 11 novembre fut l'occasion de se réunir, après la partie officielle, à la Salle des Fêtes pour mettre à l'honneur deux de nos concitoyens :

- M. Henri Boulanger, pour la médaille Grand-Or du travail,
- M. Étienne Janot, pour la médaille d'Honneur de Porte-drapeau pour les Sapeurs-Pompiers.

L'an dernier, le 11 novembre 2018, les enfants de l'école, pour le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, ont planté un arbre du souvenir dans le parterre situé juste derrière le monument des déportés.
En ce début d'année 2020, nous avons constaté avec désarroi que cet arbre a été volontairement cassé. Il n'y a pas de mots assez forts pour exprimer tout ce que cet acte inqualifiable et abjecte peut inspirer !

Remise des prix du concours des Maisons fleuries

Résultats par catégorie

Façade :
Fabien MOZIN, Yvette FOSSE, Valérie LELEU

Façade et cour :
Nadine et Joël LEDOUX, Micheline et Jean-Pierre ROSELEUR, Corinne ROSELEUR

Maison avec jardin :
Maryvonne et Marie-Thérèse SERVOISE, Valérie LIEZ, Anne-Sophie LANNOO, Sylvianne DESORMEAUX, Martine et Alain CHAUVEHEID, Karine ROSELEUR

Ferme :
Nathalie MARION

Spectacle de Noël aux écoles

Le jeudi 19 décembre 2019, le Père-Noël est venu à l'école, non pas pour reprendre ses études, mais pour faire une surprise aux enfants de l'école maternelle. Il n'était pas arrivé les mains vides ; il a remis à chaque enfant un sachet de friandises et une cugnole. Juste après, tous les enfants se sont rendus à la Salle des fêtes pour assister à un spectacle donné par l'association ARCADIE : « Grenouilles et Dragons ».

À la fin de la représentation, ce sont les enfants de l'école primaire qui ont reçu le même sachet que leurs cadets. Le spectacle, les friandises et les cugnoles ont été offerts par la Municipalité.

Saint-Éloi des employés municipaux

Le 6 décembre 2019, le personnel communal a été reçu en Mairie, au Salon d'Honneur, pour un moment de convivialité à l'occasion de la Saint-Éloi.

Dans son discours, M. le Maire a tenu à remercier l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur bonne humeur.

Chacune et chacun s'est vu remettre une carte cadeau offerte par la Municipalité.

« C. dans l'Art »
Association régie par la loi 1901
Président Jean Luc Matton
06 78 31 90 31 06 78 90 31 90
59244 Cartignies

Atelier Peinture

pour enfants

Chaque mercredi de 15h30 à 17h

Notre atelier peinture réunit en moyenne 7 à 8 enfants chaque semaine. Nous avons travaillé sur le thème de l'automne, de l'hiver et aussi quelques natures mortes.
D'autres projets communs murissent pour les prochaines rencontres. En tout cas, il y a de la vie, de la créativité et du talent chez nos jeunes artistes castriciniens !

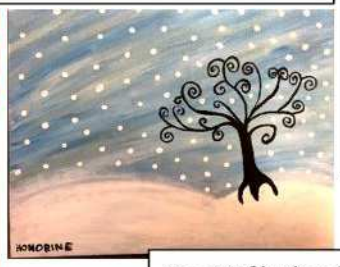

Eline 7 ans (Automne)
et Honorine 11 ans (Hiver)

Salon Creativa Bruxelles

Pour la troisième année consécutive, nous réitérons notre invitation au Salon Créativa à Bruxelles.

Samedi 15 février
Départ 8h30 La place
Retour 19h Coût : 22 €
(2 entrées incluses, repas non compris)
Carte d'identité obligatoire

Inscription au
06 31 33 35 70 Ou
06 31 90 72 94
Merci de votre confiance.

Le 1er février dernier, nous avons quitté le village sans regret, le laissant sous une pluie battante… ! Première étape : la villa Cavrois à Croix : demeure avant-gardiste d'un riche industriel du textile du début du 20eme siècle. Son style art déco, de courant résolument moderniste, est quelque peu étonnant mais beaucoup se sont laissés séduire. Nous nous sommes restaurés sur la grand place de Roubaix avant le grand plongeon au musée de la piscine. Il nous faudra encore beaucoup de brasses pour en faire le tour tant les collections sont nombreuses et riches. Les lieux sont vraiment magnifiques et même si l'on n'est pas très réceptif aux beaux-arts en général, on ne peut y rester insensible.
Une équipée curieuse et joyeuse qui nous a rendus … heureux !. Notre prochaine escapade, plus « grand siècle », devrait nous conduire sur les pas de Nicolas Fouquet à Vaux le Vicomte.

L'agenda C. dans l'Art

Brocante de Pêche : dimanche 19 avril salle des fêtes
Marché aux fleurs : dimanche 17 mai en matinée sur la place
Exposition peinture & dessins : Sam. & dim. 26 juillet (fête de la chèvre et du mouton)
Soirée théâtre : samedi 3 octobre 20h salle des fêtes
Marché Saint Nicolas : samedi 14 et dimanche 15 novembre salle des fêtes
Atelier peinture : les mercredis de 15h30 à 17h
sur inscription 06 31 90 72 94 à l'atelier 20, route de Boulogne (*près du cabinet du docteur Duée*)

A Cartignies
Le 05 Janvier 2020

Paysannes en Bio vous souhaite une excellente année2020 !

L'ensemble des producteurs de l'association Paysannes en Bio s'unissent pour vous présenter à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2020.
Pour cette nouvelle année, les producteurs du marché Bio de Cartignies continueront de vous accueillir à la ferme de la Corbière, tous les premiers vendredis du mois, de 16h à 20h. Vous pourrez y retrouver tous les ingrédients d'une alimentation saine et respectueuse de notre bocage et de ceux qui le font vivre. Vous pourrez y déguster aussi bien du pain, que du beurre, de la crème, du fromage frais ou affiné, de chèvre ou de vache, de la viande d'agneau, des fruits et légumes, des œufs, du jus, du cidre, des viennoiseries/pâtisseries, des confitures, etc. Ponctuellement vous y trouverez également de la viande de volaille ou du bœuf et des tisanes.
Des artisans de l'avesnois sont également présents pour vous proposer des produits éthiques tels que des produits ménagers écolo, des savons et shampooings, des bijoux et ponctuellement des vêtements chauds en mohair.
Mais Paysannes en Bio n'est pas qu'une association organisatrice de marché. Elle oeuvre également, par ses actions, à sensibiliser les consomm'acteurs à diverses thématiques qui lui sont chères, telle que : la préservation du bocage par le développement et le maintien d'une agriculture bio et paysanne, respectueuse de l'environnement, des producteurs et des consommateurs ; Des pratiques de la vie quotidienne éclairées et un resserrement du lien social entre les habitants du territoire.

Pour cela, le marché bio de Cartignies vous propose des animations gratuites à chaque marché. En voici le programme :
Vendredi 7 Février : Commande groupée de semences potagères, auprès de la fraternité ouvrière de Mouscron, présentant une large gamme de semences à des prix très accessibles.
Vendredi 6 mars : Exposition sur le bocage et présentation de l'agriculture paysanne
Vendredi 3 Avril : Discussion et atelier autour de la permaculture humaine
Vendredi 1er mai : Atelier sur les plantes aromatiques et médicinales et vente de plants de légumes.

N'hésitez pas à, vous aussi, venir proposer vos savoir-faire, vos connaissances pour les mener en atelier ou en discussion lors des marchés.
Car n'oubliez pas, votre implication responsable dans vos choix quotidiens et dans vos engagements est primordiale pour notre avenir à tous. L'alarme climat est sonnée : Prenons-nous en main et agissons ensemble, dès aujourd'hui, pour un monde meilleur et durable !

Isabelle LEPAGE
Pour Paysannes en Bio

Contacts : 03.27.61.15.85 ou paysannesenbio@gmail.com

Concert de Gala de l'Harmonie Municipale

Le 14 décembre dernier, à la Salle des Fêtes, l'Harmonie Municipale donnait rendez-vous pour son concert de Gala.

Une grande variété de morceaux a été jouée par les musiciens. Après un entracte de quinze minutes, c'est l'orchestre des jeunes de l'école de musique qui a conclu cette rencontre en interprétant des extraits des tubes les plus célèbres du regretté Johnny Hallyday. À la fin de cette représentation, les élèves de l'école de musique ont été mis à l'honneur puisqu'ils se sont vus remettre leurs diplômes des examens fédéraux par les membres de la Délégation d'Avesnes de la Fédération des Sociétés de Musiques du Nord, présidée par M. Patrice Nimal.

Cette soirée s'est conclue autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Le Bureau.

Parc naturel régional de l'Avesnois

Comment réduire sa quantité de déchets alimentaires ?

Dans le monde, 1/3 de la nourriture produite chaque année finit à la poubelle sans avoir été consommée. En France, c'est plus de 10 millions de tonnes de déchets alimentaires jetés par an, soit un peu plus de 20kg de déchets par français (source : ADEME). Un vrai gâchis ! Gaspiller c'est aussi jeter de l'argent dans nos poubelles... Cela représenterait entre 200 et 400 € par an pour un foyer de 4 personnes. Le Parc vous donne quelques astuces pour éviter le gaspillage alimentaire

... Avant les courses

- Je fais l'inventaire de mon frigo et de mes réserves,
- Je planifie les menus de la semaine,
- Je prépare ma liste de courses,

... Pendant les courses

- Je fais les courses après un repas (psychologiquement, moins nous avons faim, moins nous sommes tentés d'acheter du superflu),
- Je me tiens à ma liste de courses,
- Je privilégie l'achat en circuit court pour mieux maîtriser les quantités achetées (vrac, découpe),
- Je choisis mes fruits et légumes en fonction de mes besoins et non pas de son aspect. Selon mes besoins :
- Je choisis les produits périssables (produits laitiers, viande...) ayant les dates de consommation les plus longues ; ou je profite des produits soldés « date limite de consommation courte »,
- Je respecte la chaîne du froid (sélectionner les produits réfrigérés et surgelés en dernier, prendre un sac isotherme, ranger les aliments rapidement en arrivant).

... Après les courses et au quotidien :

- Je range mon réfrigérateur,
- Je respecte la règle « 1er entré, 1er sorti »,
- Je cuisine les justes quantités pour éviter de jeter,
- Je congèle les surplus de plats cuisinés,
- Je place les produits à consommer en priorité devant,
- J'emballe les aliments ouverts dans une boîte ou avec un bee wrap,
- Je congèle le produit si je ne compte pas le manger rapidement,
- Je cuisine les éventuels restes (ex : quiche, pain perdu, croûton, soupe, tarte...),
- Au restaurant, si je n'ai plus faim, je pense à demander un « doggy bag » pour éviter que mon repas ne termine à la poubelle.

Plus d'informations sur le site de l'ADEME : www.casuffitlegachi.fr

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Marcilles.
Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.
Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

SDIS NORD
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Centre d'Intervention et de Secours de Cartignies

« Un engagement, une opérationnalité, une passion au service de l'autre.»

Nature des Interventions - Année Civile 2019 :

Une année encore très riche avec 198 interventions réalisées. Soit près de : + 12 % par rapport à l'année 2018.

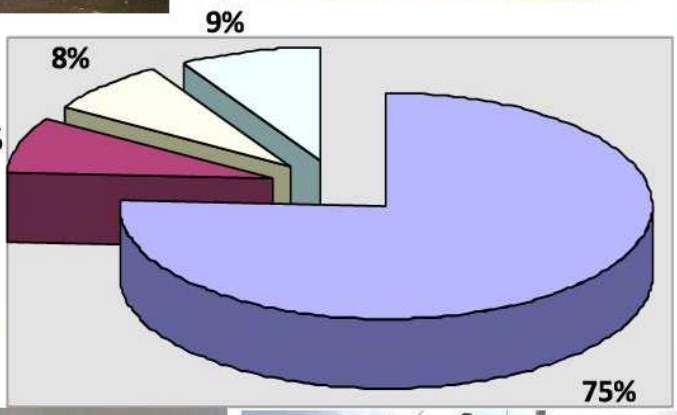

- Secours à personnes
- Accident de la circulation
- Incendies
- Opérations diverses

Fin 2019 : Arrivée officielle d'un nouveau Véhicule de Reconnaissance et d'Interventions Diverses.

Il est aussi appelé : V.R.I.D dans notre langage « Sapeur Pompier » : Il nous permet de couvrir notamment : toutes nos interventions liées au « Secours à personnes » (soit plus de 70 % de nos interventions à l'année). Il était donc important pour nous d'acquérir ce nouveau véhicule en remplacement d'un véhicule beaucoup plus vétuste. Nous répondons en effet avant tout à l'appel en : « Prompt de Secours ». Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord a ainsi justement répondu à cette nécessité pour nous.

Qu'est ce que le « Prompt de Secours ? » : Il se caractérise par notre action en équipe (deux personnes « au départ » dans un VRID) à prendre en charge et sans délai toute détresse vitale chez une personne, ce, en utilisant des techniques et du matériel spécifique à notre action.

L'année 2019 est aussi marquée pour notre Centre de Secours par la réalisation de 72 H de manoeuvres.

La dernière manoeuvre de l'année fut liée au: "Secours Routier" et à l'application des " Techniques de Désincarcération"

La mise en service des Véhicules de Secours Routier (V.S.R) au sein du Corps Départemental rappelle une Marche Générale des Opérations très precise à connaître dans le cadre du Secours Routier. Il est donc important pour nous de revoir régulièrement ces techniques indispensables à nos interventions.

Cette Marche Générale des Opérations comporte neuf points indispensables à connaître dont font partie: "le calage du véhicule" et "la désincarcération du véhicule" comme le montrent les présentes photos. C'est le Sergent MATTON Pierre, notre Résponsable Pédagogique qui a mené l'ensemble de cette manoeuvre avec l'appui des équipes du Centre d'Intervention et de Secours d'Avesnes-sur-Helpe et de l'Adjudant DANG David.

Le saviez-vous ? La traumatologie routière regroupe différents types de traumatismes de diverses natures pouvant aller du « simple traumatisme » en passant par « les fractures plus ou moins complexes ». Elle regroupe aussi « les plaies », « les entorses » ou encore « les poly traumatismes »... Quoiqu'il en soit, en 2004, cette traumatologie était la 9ème cause de mortalité. En 2020 elle en est devenue la 3ème cause.

Même s'il n'est pas possible d'agir sur des facteurs que sont les « conditions climatiques » ou « les types/états des routes » par exemple... Il est toutefois possible d'agir sur les principales causes « d'accident » liées à : l'utilisation du téléphone portable au volant, la fatigue, l'alcool (ou les drogues et médicaments) ou encore la vitesse...

- C'est pourquoi, à la fois « pour nous-mêmes et pour nos enfants soyons prudents » ! -

L'activité de notre AMICALE : La fin d'année 2019 c'est aussi la célébration de notre "Sainte Patronne du Feu": Barbe

La célébration de notre « Sainte Patronne » s'est déroulée le samedi 7 décembre 2019. Elle fut l'occasion de mettre à l'honneur l'ensemble de nos Jeunes Sapeurs Pompiers ainsi que le Sergent Chef DEGUEILLE Kevin et le Caporal Chef CANLER Julie pour la remise de leur grade. S'en est ensuite suivi notre Banquet.

"Sainte Barbe" est ausssi l'occasion d'une mise à l'honneur de "Nos Anciens"
"Ils sont non pas "notre passé" mais "notre mémoire". Nous marchons dans leurs pas" …

Matériel d'épuisement utilisé au milieu du XX ème Siècle Photo de "Nos Anciens" prise au "Moulin" de Cartignies.	Photo de "Nos Anciens" au milieu du XX ème Siècle Centre de Secours de Cartignies.

Saviez-vous? Pourquoi "Pompier"? Le terme "Pompier" désignait à l'origine les personnes chargées d'entretenir et d'utiliser les "pompes à bras" qui servaient à éteindre les incendies. Pourquoi "Sapeur"? Ce terme vient du Moyen Age. Les premiers pompiers n'avaient pas d'autres choix pour sauver le quartier ou une maison qui brûlait : que d'abattre ("saper") les maisons situées aux alentours pour stopper la propagation du feu.

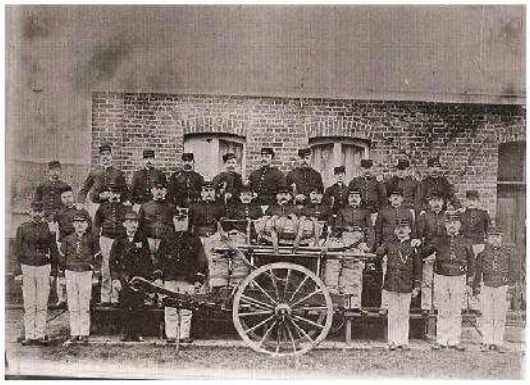

Matériel d'épuisement utilisé au XXI ème Siècle Photo de manoeuvre prise au "Moulin" de Cartignies en 2018.	Photo d'équipe prise au XXI ème Siècle (Juillet 2019) Centre de Secours de Cartignies.

Saviez-vous ? Pourquoi "rouge"? La décision d'adopter la couleur "rouge" pour l'ensemble des véhicules d'incendie date de 1885. Auparavant c'était le "vert foncé" et "le noir" qui dominaient. Le "rouge vermillon" a fini par conquérir l'ensemble du Corps des Sapeurs Pompiers de l'héxagone, conscients de sa visibilité lors des interventions et de son impact sur la population.

Le Goûter de Noël organisé par notre Amicale le Samedi 28 décembre 2019

Il est 16 H 45 … Les enfants dégustent "chocolat chaud" et "coquille de Noël" quand tout à coup, un message radio retentit au sein du Centre de Secours: "Message de Papa Noël et de Maman Noël à tous les enfants de la caserne, nous arrivons de Laponie pour vous voir les enfants ! Nous avons fait un long voyage… " Les huits rennes de Père Noël, dont "Tonnerre" et "Éclair", fatigués par la Nuit de Noël, sont restés dans le beau village de KORVATUNTURI de Père et Mère Noël. C'est donc en "Fourgon Pompe Tonne Hors Routes" que tous deux sont arrivés avec les cadeaux au Centre de Secours pour le plaisir des parents et des enfants. Les Jeunes Sapeurs et les Anciens étaient aussi parmi nous. Une belle après midi.

Centre d'Intervention et de Secours de Cartignies
« un engagement, une opérationnalité, une passion au service de l'autre »

« Il existe des héros du hasard, qui sauvent leur prochain par hasard, à un moment de leur vie … Mais … il en est d'autres aussi… qui ont fait de cette possibilité leur devoir et leur engagement volontaire … Dès lors, du dévouement de certains dépend la vie de beaucoup d'autres … »

Toute personne : « Homme » ou « Femme », « Parent » ou « Sans enfant », « Dans la vie active » ou « En recherche d'activité »… Oui ! toute personne âgée de 16 à 55 ans, peut trouver sa place en tant que Sapeur Pompier Volontaire au sein de notre Centre d'Intervention et de Secours.

L'engagement volontaire vient avant tout du cœur et de valeurs citoyennes au service de la communauté. Chacun porte en lui et bien souvent sans le savoir ! toute la ressource utile pour répondre à cet engagement et vivre une expérience humaine enrichissante dans le partage, la solidarité et la cohésion.

Alors … N'hésitez plus, contactez nous, nous vous attendons …

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le **Lieutenant MARION Stéphane :** Chef de Centre, ou le **Sergent MATTON Pierre :** son Adjoint, au numéro : **06 72 26 47 44**.

Assemblée générale du Comité des Fêtes

L'assemblée générale du Comité des Fêtes a eu lieu le 12 mars dernier pour élire son nouveau bureau.

Voici la liste de ses membres :

- M. Michel Caron, Président,
- M. Jacques Morlain, Vice-Président,
- M. Jean-Jacques Bertrand, Vice –Président,
- M. Jean-Claude Pouleur, Vice-Président,
- Mme Ginette Morlain, Secrétaire,
- Mme Angélique Huet, Secrétaire-Adjointe,
- Mme Monique Lecroart, Trésorière,
- M. Christian Lecroart, Trésorier-Adjoint.

Dans la situation actuelle que nous traversons, le Comité des Fêtes précise que la tenue des diverses manifestations qu'il organise tout au long de l'année est fortement compromise et vous remercie de votre compréhension.
Prenez bien soin de vous et des vôtres !
A très bientôt pour de nouvelles aventures…

Le Comité des Fêtes

Bus France Services

INFOS COVID-19

qui dessert la Sambre-Avesnois,
suspend temporairement ses tournées.

Cependant,
vous pouvez toujours joindre vos référentes

Anne KIEKEN et Laura PAQUIE
aux coordonnées suivantes :

. Tél. : +33 (0)3 59 73 18 20

. Mail : avesnois.franceservices@lenord.fr

INFOS PRATIQUES

Ce numéro vert répond aux questions
sur le nouveau coronavirus
(SARS-CoV-2, Covid-19)
et est ouvert **24 H/ 24** et **7 J/ 7** .

Pendant toute la période de confinement, les services de la Mairie
restent ouverts ***UNIQUEMENT*** par téléphone et par Internet aux horaires suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 9h00 à 12h00

03.27.57.61.61
mairie@cartignies.fr

Soutien aux personnes vulnérables

Si vous apprenez qu'une personne de votre voisinage vit seule et a besoin d'un soutien médical ou social, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Mémento

5 septembre	Gala Temps Danse - Salle des Fêtes
26 septembre	Repas de l'Amicale des Sapeurs Pompiers - Salle des Fêtes
3 octobre	Pièce de théâtre - C dans l'Art - Salle des Fêtes

RAPPELS

Les dates ci-dessus ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées et/ ou annulées en fonction des directives gouvernementales à venir.

Jusqu'à nouvel ordre, les célébrations de mariages et les enregistrements des PACS ne pourront avoir lieu.

La Municipalité.

Les **COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL** sont disponibles en Mairie
et sur notre site : cartignies.fr